

Séance
ordinaire du 16
avril 2018

**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE MONT-JOLI**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU SEIZIÈME (16^e) JOUR
DU MOIS D'AVRIL DEUX-MIL-DIX-HUIT (2018) À COMPTER DE 20 h 30 À LA
SALLE DU CONSEIL SITUÉE AU 40 HÔTEL-DE-VILLE À MONT-JOLI**

M. Martin Soucy, maire
M. Gilles Lavoie, conseiller du district 1
Mme Annie Blais, conseillère du district 2
M. Robin Guy, conseiller du district 3
M. Jean-Pierre Labonté, conseiller du district 4
M. Alain Thibault, conseiller du district 5
M. Denis Dubé, conseiller du district 6

Monsieur le Maire préside la séance, conformément aux dispositions de l'article 328 de la *Loi sur les Cités et Villes*.

Six (6) contribuables assistent à la séance alors que quatre (4) membres du personnel-cadre de la Ville, soit mesdames Kathleen Bossé, greffière et Sonia Lévesque, directrice des communications et responsable du cabinet du maire ainsi que monsieur Joël Harrisson, directeur général, directeur des ressources humaines et greffier adjoint et Steve Corneau, directeur des finances y assistent.

Sont également présents, messieurs Marc Després de la Télévision de La Mitis et Pierre Michaud du journal L'Avantage.

MOMENT DE RÉFLEXION

18.04.194

**OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR MONSIEUR LE MAIRE ET
CONSTATATION DE LA SIGNIFICATION DE L'AVIS DE CONVOCATION**

Bonsoir,

Au nom de mes collègues du conseil, je tiens à souhaiter la bienvenue au public présent de même qu'à nos concitoyennes et concitoyens qui nous regardent par le truchement de la Télévision de La Mitis. Je préside la séance, conformément aux dispositions de l'article 328 de la *Loi sur les Cités et Villes*.

Tous forment le quorum du conseil municipal. Les membres reconnaissent avoir été convoqués selon les dispositions de la Loi. La greffière rédige le procès-verbal.

18.04.195

LECTURE ET APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Tous les membres du conseil ayant reçu l'ordre du jour, il est proposé par le conseiller Gilles Lavoie appuyé par le conseiller Denis Dubé et résolu à l'unanimité de l'adopter comme suit :

1. Ouverture de la séance par monsieur le maire et constatation de la signification de l'avis de convocation.
2. Lecture et approbation de l'ordre du jour.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

3. Autorisation d'adhésion au Programme Mitis de Tourisme Mitis.
4. Appui au Réseau des villes innovantes de l'Est-du-Québec pour répondre à l'appel de projets pour la création d'un pôle régional d'innovation au Bas-Saint-Laurent.

FINANCES

5. Renouvellement de l'entente avec l'Office Municipal d'Habitation (OMH) de Mont-Joli pour le programme de supplément aux loyers.
6. Adoption du règlement 2018-1380 sur la rémunération des élus abrogeant et remplaçant le règlement 2006-1144.

7. Acceptation du dépôt des états financiers de la Ville de Mont-Joli au 31 décembre 2017.
8. Autorisation d'un paiement de 641 565\$ payable en deux (2) versements pour les services offerts par la Sûreté du Québec.

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

9. Autorisation de participation au congrès de l'Association des Chefs en sécurité incendie du Québec.

LOISIRS

10. Autorisation de gratuité pour l'utilisation du stade du Centenaire pour la Maison des familles de La Mitis.
11. Autorisation de pont payant au profit du Club de patinage de vitesse de La Mitis.
12. Autorisation de pont payant au profit du Club de gymnastique de La Mitis.
13. Autorisation d'achat d'un module de planche à roulettes.
14. Autorisation de gratuité pour l'utilisation du Stade du Centenaire pour l'Association de moto tourisme de Mont-Joli.
15. Autorisation d'embauche d'étudiants pour le camp de jour.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

16. Ratification de signature de l'entente intervenue entre les municipalités de Sainte-Luce, Sainte-Flavie, Saint-Joseph-de-Lepage et la Ville de Mont-Joli pour un appel d'offres commun.
17. Autorisation d'embauche d'un coordonnateur étudiant pour le service de sécurité incendie.
18. Autorisation d'achat d'une formation à la firme Flash formation.

TRAVAUX PUBLICS

19. Autorisation de signature pour l'entente de services entre la Ville de Mont-Joli et le Centre de services partagés du Québec.

AFFAIRES NOUVELLES

20. Autorisation de signature du protocole d'entente entre la Ville de Mont-Joli et la MRC de La Mitis.
21. Adjudication d'un contrat pour la fourniture pour les travaux d'enrobés bitumineux préparés et posés à chaud.
22. Adjudication d'un mandat de services professionnels pour une étude géotechnique à la firme Englobe pour la réfection de la rue Desrosiers.
23. Autorisation de modification à une modalité de la vente à Gestion Famille G. Ouellet.
24. Autorisation de versment de la subvention de fonctionnement à la corporation « les Murmures de la Ville » pour 2018.
25. Autorisation d'achat de matériel d'aqueduc et d'égouts par le service des travaux publics.
26. Motion de félicitations à l'harmonie et aux ensembles de guitare de l'École du Mistral.
27. Motion de félicitations au Cyclones du Bas-Saint-Laurent.

28. Motion de félicitations à l'équipe du M13 mineur de la ligue LHPS.

29. Période de questions.

30. Clôture et levée de l'assemblée.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

18.04.196 AUTORISATION D'ADHÉSION AU PROGRAMME MITIS DE TOURISME MITIS

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Labonté appuyé par le conseiller Gilles Lavoie et résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise l'adhésion au Programme Mitis de Tourisme Mitis, et ce, au montant de 3 000\$.

18.04.197 APPUI AU RÉSEAU DES VILLES INNOVANTES DE L'EST-DU-QUÉBEC POUR RÉPONDRE À L'APPEL DE PROJETS POUR LA CRÉATION D'UN PÔLE RÉGIONAL D'INNOVATION AU BAS-SAINT-LAURENT

CONSIDÉRANT le récent appel de projets lancé par la ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation (MESI) pour la création de pôles régionaux d'innovation;

CONSIDÉRANT QUE les pôles régionaux d'innovation auront pour mission de favoriser l'entrepreneuriat, la créativité et l'innovation tout en offrant un accompagnement personnalisé pour soutenir la création et accélérer la croissance des entreprises dans toutes les régions;

CONSIDÉRANT QU'au Bas-Saint-Laurent, le Réseau des Villes innovantes de l'Est-du-Québec (RVIEQ) poursuit une mission et exerce un leadership régional en matière d'innovation le rendant apte à mobiliser tout l'écosystème régional entrepreneurial et d'innovation pour la réussite de ce projet;

CONSIDÉRANT QUE le RVIEQ a manifesté son intention de répondre à l'appel de projets lancé par le MESI;

CONSIDÉRANT QUE seules les organisations à but non lucratif qui travaillent principalement à soutenir les entrepreneurs et le développement économique et qui ont leur établissement principal au Québec peuvent soumettre une demande;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par la conseillère Annie Blais appuyé par le conseiller Robin Guy et résolu à l'unanimité que le conseil municipal appuie le Réseau des Villes innovantes de l'Est-du-Québec (RVIEQ) dans sa volonté de répondre à l'appel de projets pour la création d'un pôle régional d'innovation au Bas-Saint-Laurent;

Et

AUTORISE le RVIEQ à déléguer à l'une de ses corporations économiques membres de son réseau, en l'occurrence Développement économique de La Pocatière (DELP), la responsabilité de soumettre une demande auprès du ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation et de signer l'entente financière s'y rattachant, le cas échéant.

FINANCES

18.04.198 RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE AVEC L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION (OMH) DE MONT-JOLI POUR LE PROGRAMME DE SUPPLÉMENT AUX LOYERS

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Labonté appuyé par le conseiller Alain Thibault résolu à l'unanimité de renouveler avec la Société d'Habitation du Québec et l'Office Municipal d'Habitation de Mont-Joli (OMH) l'entente de gestion (Org. : 000053) Programme Supplément aux Loyers pour la période du 1^{er} octobre 2018 au 30 septembre 2023. Par cette même résolution, le conseil autorise le maire de Mont-Joli, monsieur Martin Soucy, ainsi que le directeur

général et greffier adjoint, monsieur Joël Harrisson, à signer ladite entente pour et au nom de la Ville. Les coordonnées de cette entente sont les suivantes :

- Entente 897, Programme client PSL régulier, volet locatif privé, année de programmation 1988 et 1982, nombre d'unités, 16 avec participation municipale.

18.04.199 ADOPTION DU RÈGLEMENT 2018-1380 SUR LA RÉMUNÉRATION DES ÉLUS ABROGEANT ET REMPLAÇANT LE RÈGLEMENT 2006-1144

Il est proposé par le conseiller Alain Thibault appuyé par la conseillère Annie Blais et résolu à l'unanimité que le conseil municipal adopte le règlement 2018-1380 sur la rémunération des élus abrogeant et remplaçant le règlement 2006-1144.

18.04.200 ACCEPTATION DU DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS DE LA VILLE DE MONT-JOLI AU 31 DÉCEMBRE 2017

Madame Manon Albert, du Groupe Mallette, présente les états financiers 2017 de la Ville de Mont-Joli;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'accepter lesdits rapports tels que présentés;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Gilles Lavoie appuyé par le conseiller Jean-Pierre Labonté et résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte le rapport financier de la Ville de Mont-Joli et le rapport de l'auditeur indépendant pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2017.

18.04.201 AUTORISATION D'UN PAIEMENT DE 641 565\$ PAYABLE EN DEUX (2) VERSEMENTS POUR LES SERVICES OFFERTS PAR LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

CONSIDÉRANT QUE la Sûreté du Québec assure le service de police sur le territoire de la Ville de Mont-Joli;

CONSIDÉRANT QU'une facture pour les services de la Sûreté du Québec pour l'année 2018 a été présentée par le Ministère de la Sécurité publique au montant de 641 565\$;

CONSIDÉRANT QUE cette somme est payable en deux (2) versements soit 320 783\$ au plus tard le 30 juin 2018 et 320 782\$ au plus tard le 31 octobre 2018;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Robin Guy appuyé par le conseiller Gilles Lavoie et résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise le paiement de la facture pour les services de la Sûreté du Québec selon les échéanciers ci-haut mentionnés.

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

18.04.202 AUTORISATION DE PARTICIPATION AU CONGRÈS DE L'ASSOCIATION DES CHEFS EN SÉCURITÉ INCENDIE DU QUÉBEC

Il est proposé par le conseiller Denis Dubé appuyé par le conseiller Jean-Pierre Labonté et résolu à l'unanimité d'autoriser monsieur Robert Roger, directeur du service incendie de la Ville de Mont-Joli, à participer au Congrès annuel de l'Association des chefs en sécurité incendie du Québec qui se tiendra du 2 au 5 juin 2018 à Rimouski. Les frais d'inscription sont de 455\$ plus les taxes. Les frais de transport et de restauration sont prévus au budget du service.

LOISIRS

18.04.203

AUTORISATION DE GRATUITÉ POUR L'UTILISATION DU STADE DU CENTENAIRE PAR LA MAISON DES FAMILLES DE LA MITIS

CONSIDÉRANT QUE la Maison des familles de La Mitis présentera sa populaire Fête familiale le dimanche 6 mai 2018 de 9 heures à 17 heures au Stade du centenaire;

CONSIDÉRANT QUE depuis 2006, année de sa création, plus de 7 000 personnes – dont la moitié de Mont-Joli – ont participé aux différentes activités offertes dans le cadre de cette fête où l'on retrouve jeux, mascottes, maquillage et animation;

CONSIDÉRANT QUE l'initiative de la Maison des familles de La Mitis s'inscrit dans les objectifs de la Politique familiale de la Ville de Mont-Joli;

CONSIDÉRANT la recommandation de la directrice des loisirs, de la culture et de la vie communautaire, madame Josée Levesque;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Alain Thibault appuyé par la conseillère Annie Blais et résolu à l'unanimité d'autoriser le prêt à titre gratuit du Stade du centenaire à la Maison des familles de La Mitis ainsi que le transport des tapis dans le cadre de la présentation de la Fête familiale du dimanche 6 mai 2018. La Maison des Familles devra assumer le coût de l'employé de la Ville présent sur place au coût de 30\$ de l'heure.

18.04.204

AUTORISATION DE PONT PAYANT AU PROFIT DU CLUB DE PATINAGE DE VITESSE DE LA MITIS

Il est proposé par le conseiller Gilles Lavoie appuyé par le conseiller Robin Guy et résolu à l'unanimité d'autoriser le Club de patinage de vitesse de La Mitis à organiser une activité de financement de type « pont payant » le samedi 28 avril 2018 de 10 h à 14 h.

Les bénévoles seront installés aux intersections Doucet/Lindsay, Poirier/Villeneuve, des Érables/Doucet et le boulevard Jacques-Cartier/Beaupré.

Les responsables s'assureront du respect de toutes les mesures de sécurité nécessaires tant envers la Sûreté du Québec (SQ), le service ambulancier ainsi que le service de sécurité incendie.

18.04.205

AUTORISATION DE PONT PAYANT AU PROFIT DU CLUB DE GYMNASTIQUE DE LA MITIS

Il est proposé par le conseiller Denis Dubé appuyé par le conseiller Jean-Pierre Labonté et résolu à l'unanimité d'autoriser le Club de gymnastique de La Mitis à organiser une activité de financement de type « pont payant » le samedi 5 mai 2018 de 9 h 45 à 16 h.

Les bénévoles seront installés aux intersections Doucet/Lindsay, Dr. René-A.-Lepage/Lindsay, Poirier/Villeneuve, des Érables/Doucet et le boulevard Jacques-Cartier/Beaupré.

Les responsables s'assureront du respect de toutes les mesures de sécurité nécessaires tant envers la Sûreté du Québec (SQ), le service ambulancier ainsi que le service de sécurité incendie.

18.04.206

AUTORISATION D'ACHAT D'UN MODULE DE PLANCHE À ROULETTES

Il est proposé par le conseiller Alain Thibault appuyé par le conseiller Gilles Lavoie et résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise l'achat d'un module de planche à roulettes à les Constructions TRD inc., et ce, au montant de 5 633.78\$ taxes incluses.

18.04.207 AUTORISATION D'UTILISATION DU STADE DU CENTENAIRE POUR L'ASSOCIATION DE MOTO TOURISME DE MONT-JOLI

CONSIDÉRANT QUE l'Association de moto tourisme de Mont-Joli présentera le Rallye provincial de Moto en 2019;

CONSIDÉRANT QUE cet événement aura d'importantes retombées économiques pour la Ville de Mont-Joli;

CONSIDÉRANT la recommandation de la directrice des loisirs, de la culture et de la vie communautaire, madame Josée Levesque;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Gilles Lavoie appuyé par le conseiller Alain Thibault et résolu à l'unanimité d'autoriser la tarification de 500\$ par jour pour la location du Stade du Centenaire, le montage et le démontage à 100\$ et le coût de l'employé présent sur place à 30\$ de l'heure.

18.04.208 AUTORISATION D'EMBAUCHE D'ÉTUDIANTS POUR LE CAMP DE JOUR

CONSIDÉRANT les besoins de main-d'œuvre à combler au Camp de Jour pour l'été 2018;

CONSIDÉRANT la recommandation à cet effet de la directrice du service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire, madame Josée Levesque;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par la conseillère Annie Blais appuyé par le conseiller Denis Dubé et résolu à l'unanimité d'autoriser l'embauche des personnes suivantes :

Madame Rosalie Beaulieu à titre de Coordonnatrice du Camp de jour pour une durée de 10 semaines du 11 juin au 17 août à raison de 40 heures/semaine au tarif de 14.75\$ de l'heure;

Mesdames Camille Doiron, Kamille Thibeault, Flavie Desjardins et Cassandra Guy à un poste de monitrice ou monitrice de service de garde pour une durée de six (6) semaines du 2 juillet au 17 août 2018 à raison de 40 heures / semaine au tarif de 12.75 \$ l'heure.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

18.04.209 RATIFICATION DE SIGNATURE DE L'ENTENTE INTERVENUE ENTRE LES MUNICIPALITÉS DE SAINTE-LUCE, SAINTE-FLAVIE, SAINT-JOSEPH-DE-LEPAGE ET LA VILLE DE MONT-JOLI POUR UN APPEL D'OFFRES COMMUN

Il est proposé par le conseiller Gilles Lavoie appuyé par le conseiller Alain Thibault et résolu à l'unanimité que le conseil ratifie la signature de l'entente intervenue entre les municipalités de Sainte-Luce, Sainte-Flavie, Saint-Joseph-de-Lepage et la Ville de Mont-Joli pour un appel d'offres commun pour l'inspection et le ramonage des cheminées, pour les années 2018, 2019, 2020, 2021 et 2022. Cette entente a été signée par le maire, monsieur Martin Soucy et le directeur général et greffier adjoint, monsieur Joël Harrisson, pour et au nom de la Ville de Mont-Joli.

18.04.210 AUTORISATION D'EMBAUCHE D'UN COORDONNATEUR ÉTUDIANT POUR LE SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Labonté appuyé par la conseillère Annie Blais et résolu à l'unanimité d'autoriser l'embauche de monsieur Jérémy Lévesque à titre de coordonnateur de la prévention des incendies pour une période de dix (10) semaines, du 17 juin au 24 août 2018, au taux horaire de 13.50 \$ pour 40 heures par semaine. La rémunération de monsieur Lévesque est prévue au budget du service incendie.

18.04.211 AUTORISATION D'ACHAT D'UNE FORMATION À LA FIRME FLASH FORMATION

Il est proposé par le conseiller Gilles Lavoie appuyé par le conseiller Denis Dubé et résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise l'achat de formation à la firme Flash Formation sur le simulateur d'incendie RISC pour l'ensemble des membres du service d'incendie, et ce, au coût de 15 000\$ plus les taxes. Un montant de 9 900\$ est admissible au volet 3 du programme d'aide financière à la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel du ministère de la Sécurité publique. Un montant de 5 100\$ a été prévu au budget pour couvrir la partie non éligible. Cette formation aura lieu en septembre prochain au site d'entraînement de la MRC de La Mitis.

TRAVAUX PUBLICS

18.04.212 AUTORISATION DE SIGNATURE POUR L'ENTENTE DE SERVICES ENTRE LA VILLE DE MONT-JOLI ET LE CENTRE DE SERVICES PARTAGÉS DU QUÉBEC

Il est proposé par le conseiller Alain Thibault appuyé par le conseiller Jean-Pierre Labonté et résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise monsieur Léo Caron, directeur des travaux publics, à signer pour et au nom de la Ville de Mont-Joli, l'entente de services avec le Centre de services partagés du Québec pour la vente du balai mécanique.

AFFAIRES NOUVELLES

18.04.213 AUTORISATION DE SIGNATURE DU PROTOCOLE D'ENTENTE ENTRE LA VILLE DE MONT-JOLI ET LA MRC DE LA MITIS

Il est proposé par le conseiller Gilles Lavoie appuyé par le conseiller Alain Thibault et résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise la signature du protocole d'entente entre la MRC de La Mitis et la Ville de Mont-Joli concernant la participation financière de la MRC, à hauteur de 800 000\$ pour le nouvel aréna. Par la même résolution, le conseil autorise messieurs Martin Soucy, maire et Joël Harrisson, directeur général et greffier adjoint à signer pour et au nom de la Ville ledit protocole.

18.04.214 ADJUDICATION D'UN CONTRAT POUR LA FOURNITURE POUR LES TRAVAUX D'ENROBÉS BITUMINEUX PRÉPARÉS ET POSÉS À CHAUD

CONSIDÉRANT QUE le service des travaux publics a procédé à un appel d'offres pour la fourniture pour les travaux d'enrobés bitumineux préparés et posés à chaud;

CONSIDÉRANT QUE deux soumissions sont parvenues au greffe de la Ville à savoir :

- Eurovia Québec Construction: 304 223.85\$, incluant les taxes;
- Pavage Laurentien 358 618.52\$, incluant les taxes

CONSIDÉRANT l'analyse et la recommandation directeur des finances monsieur Steve Corneau;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Denis Dubé appuyé par le conseiller Robin Guy et résolu à l'unanimité d'accorder à Eurovia Québec Construction le contrat pour la fourniture pour les travaux d'enrobés bitumineux préparés et posés à chaud, et ce, au montant estimé de 304 223.85 \$ incluant les taxes.

18.04.215 ADJUDICATION D'UN MANDAT DE SERVICES PROFESSIONNELS POUR UNE ÉTUDE GÉOTECHNIQUE À LA FIRME ENGLOBE POUR LA RÉFECTION DE LA RUE DESROSIERS

Il est proposé par le conseiller Alain Thibault appuyé par le conseiller Denis Dubé et résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise l'adjudication du mandat de services professionnels pour la réalisation d'une étude géotechnique à la firme Englobe, et ce, au montant de 5 047.40\$ taxes incluses pour la réfection de la rue Desrosiers.

18.04.216 AUTORISATION DE MODIFICATION À UNE MODALITÉ DE LA VENTE À GESTION FAMILLE G. OUELLET

Il est proposé par le conseiller Gilles Lavoie appuyé par le conseiller Alain Thibault et résolu à l'unanimité que le conseil autorise une modification à une modalité de la vente, par la Ville de Mont-Joli à Monsieur Gino Ouellet représentant Gestion Famille G. Ouellet inc. du lot 6 193 282 du cadastre du Québec inscrite à la résolution 17.12.606 selon le terme suivant :

- Le coût d'acquisition sera payable sur une période de cinq ans, par cinq versements annuels égaux et consécutifs dont le premier versement annuel sera à la signature du contrat et les autres subséquemment à la même date de chaque année au montant de 16 812.37\$

Les autres conditions inscrite à la résolution 17.12.606 demeurent valables.

Par la même résolution, le conseil autorise messieurs Martin Soucy, maire et Joël Harrison, directeur général et greffier adjoint à signer pour et au nom de la Ville de Mont-Joli ledit acte de vente.

18.04.217 AUTORISATION DE VERSEMENT DE LA SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT À LA CORPORATION « LES MURMURES DE LA VILLE » POUR 2018

Il est proposé par la conseillère Annie Blais appuyé par le conseiller Jean-Pierre Labonté et résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise le versement de la subvention de fonctionnement de 35 300\$ à la Corporation « Les Murmures de la Ville ».

18.04.218 AUTORISATION D'ACHAT DE MATÉRIEL D'AQUEDUC ET D'ÉGOUTS PAR LE SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

CONSIDÉRANT QUE le service des travaux publics a procédé à un appel d'offres sur invitation pour l'achat de matériel d'aqueduc et d'égouts;

CONSIDÉRANT QUE trois (3) entreprises ont déposé une proposition à savoir :

Pour le matériel d'aqueduc et égout s :

- | | |
|------------------|-------------|
| • Wolseley | 13 640.88\$ |
| • Réal Huot inc. | 13 684.39\$ |
| • EMCO | 13 474.06\$ |

CONSIDÉRANT l'analyse et la recommandation du directeur des finances et trésorier, monsieur Steve Corneau;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Labonté appuyé par le conseiller Alain Thibault et résolu à l'unanimité d'accorder à EMCO. un contrat de fourniture de matériel d'aqueduc et d'égouts pour un montant de 13 474.06\$ plus les taxes. Cette dépense est prévue au budget du service des travaux publics.

18.04.219

MOTION DE FÉLICITATIONS À L'HARMONIE ET À L' ENSEMBLE DE GUITARE DE L'ÉCOLE DU MISTRAL

Les jeunes musiciens de l'Harmonie avancée et de l'ensemble de guitare de l'École du Mistral se sont à nouveau illustrés sur la scène nord-américaine lors du *Festivals of music* qui avait lieu à New York tout dernièrement.

L'ensemble de guitare a obtenu la mention « excellent » l'équivalent d'une note d'argent et le groupe Harmonie a obtenu quant à elle la mention « superior » avec la note de 93.6 %, soit une note d'or en plus d'obtenir le prix de la meilleure harmonie de la journée.

Ces magnifiques performances témoignent de l'immense talent de nos jeunes ainsi que de la discipline et de la détermination qui les habitent. Une somme de travail colossale aura permis d'atteindre ce niveau d'excellence.

En multipliant les réalisations de cette envergure, nos représentants ont instauré une tradition qui s'avère une grande motivation pour chacune des nouvelles cohortes. La population de Mont-Joli et de La Mitis éprouve à juste titre une grande fierté pour ses jeunes dont la virtuosité est consacrée par les jurys des divers concours auxquels ils prennent part.

Il est proposé par le conseiller Gilles Lavoie appuyé par le conseiller Robin Guy et résolu à l'unanimité d'adopter une motion de félicitations à l'endroit des membres de l'Harmonie et des ensembles de guitare de l'École du Mistral de Mont-Joli à la suite des prestations offertes lors du *Festivals of music* de New York.

Nos félicitations s'adressent également aux enseignants Noëlline Banville et Berthier Francoeur qui savent si bien transmettre aux jeunes musiciens la passion qui les anime. Il convient enfin de souligner l'appui de la direction ainsi que la contribution des parents aux activités de nos jeunes talents.

18.04.220

MOTION DE FÉLICITATIONS AU CYCLONES DU BAS-SAINT-LAURENT

Les 14 et 15 avril dernier avait lieu dans la région de Québec, la Coupe Dodge féminine. L'équipe les Cyclones du Bas-Saint-Laurent s'est particulièrement illustrée lors de championnat en remportant la Coupe dans la catégorie Pee Wee A.

Cette excellente performance témoigne du travail, du talent et de la persévérance de ces jeunes filles qui ont su bien représenter la région bas-laurentienne et mitissienne par les joueuses Éloïse Bécharde de la municipalité de Price et Élyse Buisnière de la municipalité de Sainte-Luce.

Il est proposé par la conseillère Annie Blais appuyé par le conseiller Jean-Pierre Labonté et résolu à l'unanimité d'adopter une motion de félicitations à l'endroit des joueuses du Club des Cyclones qui ont si bien performé et de souligner l'appui des entraîneurs et des parents.

18.04.221

MOTION DE FÉLICITATIONS À L'ÉQUIPE DU M13 MINEUR DE LA LIGUE LHPS

Les 14 et 15 avril dernier avait lieu dans la région de Lévis le Championnat de la ligue de hockey préparatoire scolaire (LHPS);

L'équipe de l'école du Mistral M13 mineur s'est très bien illustrée en remportant le championnat des séries de la LHPS en plus d'avoir remporté 41 des 45 matchs en saison régulière;

De plus, nous tenons à féliciter les équipe M15 mineur et M17 majeur pour leur participation à la finale des séries de la ligue LHPS;

Cette excellente performance récompense bien le travail et les efforts déployés

tout au long de la saison.

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Labonté appuyé par le conseiller Denis Dubé et résolu à l'unanimité d'adopter une motion de félicitations à l'endroit des joueurs de l'équipe M13 mineur, M15 mineur et M17 majeur de l'école du Mistral de la Ligue LHPS.

Nos félicitations s'adressent également au personnel enseignant, aux entraîneurs ainsi qu'aux familles.

18.04.222

PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur David Bergeron mentionne que depuis que le dos d'âne a été enlevé sur la rue des Érables, les véhicules ne respectent pas la limite de vitesse. Monsieur Martin Soucy, mentionne que la Ville s'assurera auprès de la Sûreté du Québec qu'elle fasse la surveillance nécessaire et une campagne de sensibilisation auprès de citoyens sera faite par le service des communications.

Madame Denise McIntyre demande si le nouveau balai est anti-poussière? Monsieur Harrisson mentionne que le nouveau balai envoie de l'eau en même temps qu'il balai mais lorsque le temps est très sec, il est difficile d'empêcher la poussière de lever. Madame McIntyre aimerait avoir des précisions sur le développement de l'aréna. Monsieur Martin Soucy répond qu'il ira lui-même avec madame pour lui montrer le tout.

Monsieur Francis Bergeron mentionne qu'il habite sur la rue du Parc et qu'il aimerait que celle-ci soit asphaltée.

18.04.223

CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé à 21 h 15, il est proposé par le conseiller Gilles Lavoie appuyé par le conseiller Jean-Pierre Labonté et résolu à l'unanimité de lever la présente séance.

Martin Soucy
Maire

Kathleen Bossé
Greffière